

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-47

Séance du 9 juin 2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 7 juin 2025 pour une séance extraordinaire, s'est réuni dans la salle du Conseil sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Olivier Bridelance, Gilles Apeloig, Fatima Chomat, Elisabeth Martin.

Représenté : Sophie Thomas représentée par Elisabeth Martin, Soazig Quillard par Gilles Apeloig, Michel Pécoul par Fatima Chomat.

Absent excusé : Didier Riche

Secrétaire : Frédéric Froment

2025-47- Délibération modificative DM 1 du budget

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la situation de consommation des crédits au 10 Juin 2025. La consommation des crédits constatée nécessite de prévoir une décision modificative budgétaire N°1 pour ajuster les crédits.

BUDGET GENERAL DM 1

FONCTIONNEMENT DEPENSES			
60611	Eau et Assainissement	3 000,00 €	reliquat 2024 payé en 2025
60621	Energie Electricité	5 000,00 €	reliquat 2024 payé en 2025
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00 €	reliquat 2024 payé en 2025
60632	Fournitures de petit Equipmt	10 500,00 €	complement pour l'exercice
611	Contrat de prestation de service	5 000,00 €	Interventions soutien administratif
613	Locations	2 000,00 €	reliquat 2024 payé en 2025
617	Etudes et recherches	2 500,00 €	Alphageo bornage
624	Transports de biens	10 000,00 €	Complement navette
62871	Rbt de frais à la collectivité	50 000,00 €	Reversement ET PIT prévu au 65736221 dans les 200000 €
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00 €	SM de transition
6411	Personnel titulaire	- 30 000,00 €	Pas de SM sur 6 mois
65736221	Suib fonc aux régies	- 50 000,00 €	Reversement ET PIT payé au 62871
TOTAL		16 500,00 €	
FONCTIONNEMENT RECETTES			
70848		16 500,00 €	Recettes reliquat DAS VALLIER 2024
TOTAL		16 500,00 €	
INVESTISSEMENT DEPENSES			
203		40 000,00 €	Acte engagement signé liaison piétonne (payé 2788,50)
2131		10 000,00 €	Travaux Eglise
2135		37 000,00 €	Travaux liaisons piétonnes
2151		26 000,00 €	TE 38 2024
		113 000,00 €	

Ces inscriptions supplémentaires sont notamment justifiées par des reliquats de 2024 en fonctionnement et des restes à réalisés non anticipés en investissement.

Cette décision modificative prévoit d'augmenter les crédits de 16500.00 € en dépenses de fonctionnement et recettes de fonctionnement. Et d'augmenter les crédits de 113.000 € en dépenses d'investissement. Il est rappelé que la section d'investissement a été votée en suréquilibre au BP 2025 et qu'il n'est pas nécessaire de prévoir de recettes budgétaires supplémentaires pour équilibrer ces dépenses.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide les réaffectations budgétaires telles que proposées.

VOTANTS 9 POUR 9 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Gresse-en-Vercors, le 09/06/2025

Monsieur Rémi GOUBE,

Maire

